



# *Vieux-Vy-sur-Couesnon*

*Bulletin Municipal*

*Janvier 2021*



# SOMMAIRE

|                                |                |
|--------------------------------|----------------|
| <i>Le Mot du Maire</i>         | <i>Page 3</i>  |
| <i>Informations communales</i> | <i>Page 4</i>  |
| <i>Associations</i>            | <i>Page 20</i> |
| <i>Informations Générales</i>  | <i>Page 22</i> |

## *La Mairie*

### *Adresse Postale :*

*12 Rue Zacharie Roussin  
35490 VIEUX-VY-SUR-COUESNON*

### *Nous contacter :*

*Téléphone: 02.99.39.50.49  
Mail : vieux.vy@wanadoo.fr*

### *Horaires d'ouverture :*

*Lundi : 9h00—12h20  
Mardi : 9h00—12h20  
Mercredi : 9h00—12h20 et 14h—17h00  
Jeudi : 9h00—12h20  
Vendredi : 9h00—12h20  
Le 1er samedi de chaque mois : 9h00—12h00  
Et le 3ème samedi sur rendez-vous*

**Rédaction :** Mairie de Vieux-Vy-sur-Couesnon

**Directeur de Publication :** Monsieur Pascal DEWASMES, Maire

**Mise en page :** Mairie

**Imprimeur :** imp.atimco

Merci de faire parvenir vos articles et dates d'évènements à : [vieux.vy@wanadoo.fr](mailto:vieux.vy@wanadoo.fr)



## Le Mot du Maire

Le résultat des dernières élections municipales est sans équivoque. Ce score important traduit la reconnaissance de la qualité du travail accompli par toute l'équipe lors du précédent mandat, et je tiens par ces mots à vous remercier de vous être déplacés voter malgré le contexte sanitaire, et de la confiance que vous nous avez renouvelée.

La crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19 que nous traversons, a engendré un début de mandat compliqué.

Avant notre investiture, nous avons dus y faire face.

Nous avons eu à mettre en place les fermetures des bâtiments et lieux publics, des achats imprévus de masques, de gel hydroalcoolique et de protections diverses pour la population et le personnel municipal.

Durant le premier confinement de la population, les agents communaux et les élus du CCAS ont assuré le fonctionnement de la commune. La Mairie était joignable par téléphone aux heures habituelles d'ouverture et les administrés pouvaient être reçus sur rendez-vous. Nous avons également actionné le protocole d'aide aux personnes les plus fragiles pour tout ce qui est du quotidien.

Puis nous avons dus élaborer plusieurs organisations, en fonction des différents protocoles sanitaires du Ministère de l'Education Nationale, afin de permettre un redémarrage des écoles.

Le jeudi 28 mai 2020, le nouveau conseil municipal a pu siéger. Le maire et les adjoints ont été élus et installés dans leurs fonctions.

L'équipe municipale a pu ensuite très rapidement travailler sur la mise en place de notre programme, tout en continuant les projets déjà commencés.

Tout d'abord, le Conseil municipal a décidé de choisir un maître d'œuvre chargé de piloter les travaux de l'ancien bar-restaurant, propriété de la commune, afin de le réhabiliter en un commerce multi-services (bar, restaurant, épicerie, dépôt de pain, point poste). Pour ce projet, la collectivité travaillera en partenariat avec l'association 1000 cafés qui apportera son expertise. Je remercie la Communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné et le Département d'Ille-et-Vilaine qui apporteront leur aide financière.

Pour des raisons de sécurité, la route de Moussiaux a été rénovée. La commune s'est également dotée d'une désherbeuse et d'une balayeuse afin d'entretenir le bourg de manière plus écologique et dans de meilleures conditions.

Pour conclure, je tiens particulièrement à remercier toutes les personnes qui, grâce à leur investissement, nous permettent de gérer cette crise sanitaire, malgré les difficultés et les contraintes. Je suis convaincu, qu'après cette période difficile, nous saurons, par la mobilisation de tous, rebondir et aller de l'avant.

Je vous souhaite une belle année 2021.

Prenez soin de vous.



## Présentation du nouveau Conseil Municipal



Pascal DEWASMES  
Maire



Augustin FUSEL  
1er Adjoint  
Voirie, bâtiments communaux et  
personnel technique en charge  
de la voirie



Clarisse MORIN-FRBOURG  
2ème Adjointe  
Affaires scolaires et périscolaire



Julien DESTAYS  
3ème Adjoint  
Cadre de vie et exploitation agricole



Chantal NOEL  
4ème Adjointe  
Affaires sociales et vie associative

# Informations Communales



Valérie DEBORD  
Conseillère Municipale



Isabelle BOIVIN  
Conseillère Municipale



Ghislaine RAULT  
Conseillère Municipale



Klervi DETOC  
Conseillère Municipale



David ISABELLE  
Conseiller Municipal



Christophe PÉRON  
Conseiller Municipal



Jean-François CLOLUS  
Conseiller Municipal



Alan DUGUÉ  
Conseiller Municipal

Paul BOISRAMÉ\* - Conseiller Municipal

Soizic HERRISON\* - Conseillère Municipale

*\* n'ont pas souhaité la diffusion de leurs photos*

## Etat Civil 2020

### Naissances

|                    |                   |
|--------------------|-------------------|
| Maëlyne LEGOUT     | 24 Septembre 2019 |
| Théo FRABOULET     | 13 Novembre 2019  |
| Ella LUCAS         | 27 Novembre 2019  |
| Ruben MAUBOUSSIN   | 11 Décembre 2019  |
| Iris DONNART       | 11 Février 2020   |
| Aaron VAILLANT     | 31 Mars 2020      |
| Aimée VIRLOUVET    | 08 Mai 2020       |
| Lenzo PICHON       | 06 Juin 2020      |
| Dorian GOBÉ        | 24 Juin 2020      |
| Lucie SUIGNARD     | 27 Juillet 2020   |
| Romy LEFRANCOIS    | 13 Septembre 2020 |
| Raphaëlle GODFROY  | 14 octobre 2020   |
| Mathys GUÉRIN      | 23 Octobre 2020   |
| Victor AUDREN      | 26 Octobre 2020   |
| Maë VIGNAL         | 28 Octobre 2020   |
| Gaël DUGUÉ         | 23 Novembre 2020  |
| Manoé GODIN GARCIA | 25 Novembre 2020  |

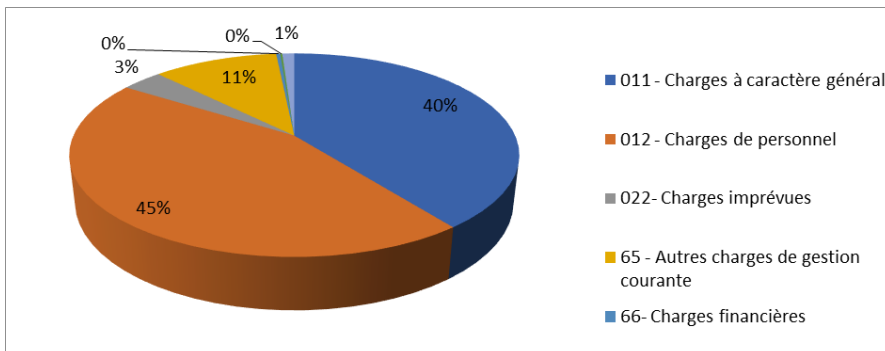
### Mariages

|                                  |                      |
|----------------------------------|----------------------|
| Fabien LAMBERT et Elodie GEORGES | Le 08 Février 2020   |
| Gwénaél GAUDIN et Sophie RABAUX  | Le 19 Septembre 2020 |

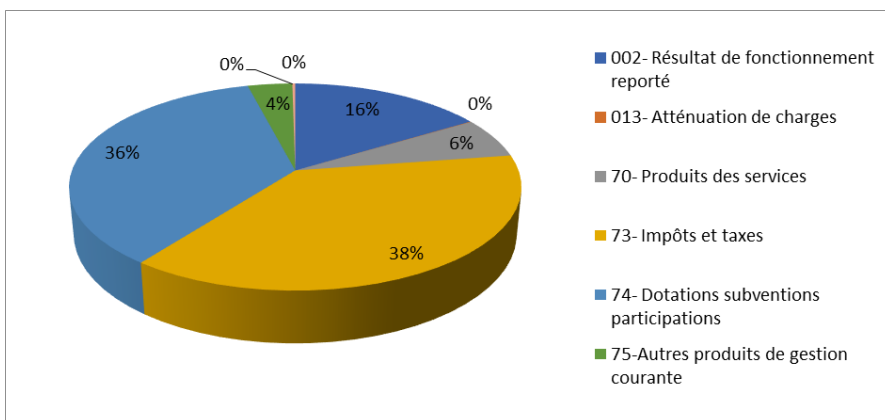
### PACS

|                                       |                    |
|---------------------------------------|--------------------|
| Ladislav LOYANT et Alexandra RENAUDIN | Le 30 Janvier 2020 |
| Teddy CANTAREL et Hélène GARNIER      | Le 30 Janvier 2020 |
| Tristan LAMARRE et Axelle MIRA        | Le 16 Juillet 2020 |
| Alexandre RUEL et Christine GÉRAUT    | Le 23 Juillet 2020 |
| Jérémy LORAND et Laura LARONCHE       | Le 01 Octobre 2020 |

## Budget 2020

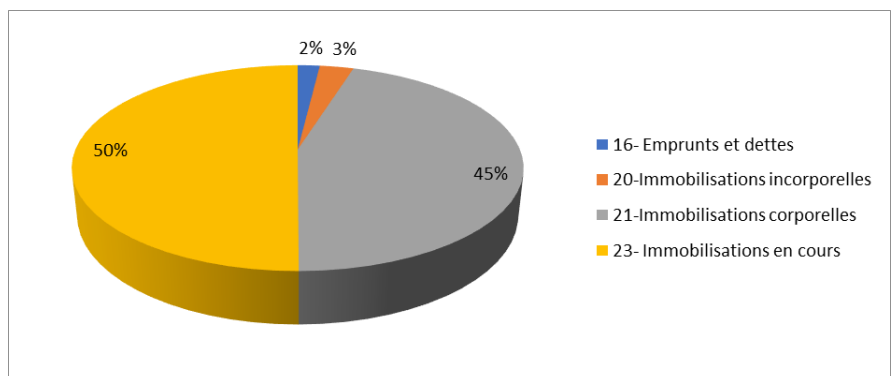


*Dépenses de fonctionnement*

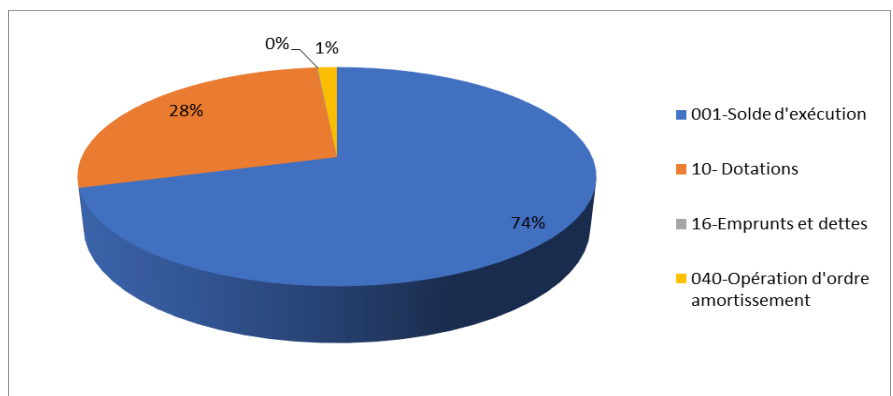


*Recettes de fonctionnement*

*Dépenses d'investissement*



*Recettes d'investissement*



## Crise sanitaire - COVID 2019

L'année 2020 a été marquée par la pandémie mondiale du Covid-19, ses possibles conséquences pour notre santé et l'impact sur notre quotidien, nos habitudes de vie.

Le rôle des différents acteurs de la collectivité a été de gérer, chacun dans l'exercice et les limites de ses fonctions, cette crise sanitaire au niveau local, en appréhendant une situation nouvelle et inédite, et en gardant pour objectif prioritaire de favoriser la sécurité de tous.

Du confinement à l'organisation des services publics, il a fallu, au quotidien, s'adapter, innover, trouver des solutions tout en respectant les consignes sanitaires, et leurs évolutions.

Vous trouverez ci-dessous le déroulement des actions et décisions prises en fonction des événements, dans le respect des mesures gouvernementales :

**Lundi 16 mars 2020** : Fermeture, par arrêté municipal, des bâtiments publics : Ecole élémentaire, Ecole maternelle, restaurant scolaire, garderie, bibliothèque, ludothèque, salle des fêtes, salle des associations, terrain des sports.

Mise en place d'une garderie municipale pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Distribution de cours et devoirs aux enfants de 24 familles.

**Mardi 17 mars 2020** : Début du premier confinement de la population.

Mise en place du protocole de désinfection de la Mairie restée ouverte au public.

Continuité du service de l'état-civil.

Mise à disposition des attestations de déplacements.

**Mercredi 18 mars 2020** : Prêt des tablettes de la bibliothèque aux familles ne disposant pas d'ordinateur pour suivre à distance les cours de l'école, premières photocopies et impressions de cours à la Mairie.

**Jeudi 19 mars 2020** : Don de 200 masques chirurgicaux à l'EHPAD de Sens-de-Bretagne.

Première commande de produits de désinfection et équipements de protection individuel.

**Vendredi 20 mars 2020** : Don de 250 masques chirurgicaux au Département d'Ille-et-Vilaine chargé de les redistribuer aux personnels soignants.

Report des conseils municipaux : le Maire et ses adjoints sont maintenus dans leurs fonctions jusqu'au 15 mai 2020.

**Lundi 23 mars 2020** : Actionnement du protocole d'aide aux seniors et personnes vulnérables (appels téléphoniques, courses, contrôles).

Continuité de l'entretien des stations d'épuration.

**Mardi 31 mars 2020** : Mise en place de l'application PanneauPocket permettant la diffusion de messages d'informations ou d'alertes.

**Mercredi 1<sup>er</sup> avril 2020** : Fermeture de la Mairie au public, accueil sur rendez-vous.

**Lundi 6 avril 2020** : 2<sup>e</sup> actionnement du protocole d'aide aux seniors et personnes vulnérables.

**Mardi 14 avril 2020** : Début des actions de dératisation du bourg.

**Lundi 20 avril 2020** : Commande des masques pour la population.



**Lundi 27 avril 2020** : 3<sup>ème</sup> actionnement du protocole d'aide aux seniors et personnes vulnérables .

**Jeudi 30 avril 2020** : Premier protocole sanitaire émis par le Ministère de l'Education nationale.  
Première réunion de préparation de la rentrée scolaire.

**Lundi 04 mai 2020** : Premier envoi par mail d'un courrier d'informations aux parents d'élèves.

**Lundi 11 mai 2020** : Début du déconfinement progressif de la population.

**Lundi 18 mai 2020** : Rentrée scolaire pour les CM2, CE2a, CPa, GS.

**Jeudi 28 mai 2020** : Rentrée scolaire pour les CM1, CE2b, CE1, CPb, MS.

L'école n'est pas réouverte aux petites sections de maternelle (PS et TPS) pour des raisons de sécurité sanitaire. Cette rentrée des classes s'est faite dans le respect des principes généraux du protocole sanitaire suivant :

Maintien de la distanciation physique :

- Classes de 15 élèves maximum en élémentaire, classes de 10 élèves maximum en maternelle pour pouvoir respecter la distance d'1 mètre entre les tables.
- Récréations en petits groupes, dans des espaces délimités, avec interdiction des jeux de contact ou de ballon.
- Marquages au sol à l'entrée de chaque classe.

Application des gestes barrières :

- Pour faciliter le lavage des mains, des robinets supplémentaires sont installés dans la cour de l'école élémentaire.



Limitation au maximum du brassage des élèves :

- Chaque élève a sa classe habituelle et reste dans cette même classe, à la même place.
- Un seul enseignant et agent communal par classe.
- Une entrée différente par classe : des panneaux indicateurs sont installés tout autour de l'école.

Nettoyage et désinfection des locaux et matériels :

- Nettoyage et désinfection des classes (tables, chaises, points de contact) chaque midi et chaque soir nettoyage et désinfection totale de la classe par les agents communaux.

La cantine n'est pas maintenue et les horaires d'ouverture de la garderie diminués.

**Samedi 6 juin 2020** : Distribution de masques chirurgicaux en tissu à la population.

**Lundi 22 juin 2020** : Nouveau protocole sanitaire émis par le Ministère de l'Education nationale.

Rentrée scolaire des TPS - PS - MS - GS - CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2.

Les enfants sont scolarisés toute la semaine, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les enfants réintègrent la classe qui leur était affectée avant le confinement.

Cette rentrée des classes s'est faite dans le respect des principes généraux du protocole sanitaire suivant :

Maintien de la distanciation physique (sauf pour les maternelles) :

- Un mètre latéralement entre chaque élève dans la classe,
- Récréations par classes, dans des espaces délimités, sans distanciation imposée,

Application des gestes barrières .

Limitation au maximum du brassage des élèves .

Nettoyage et désinfection des locaux et matériels.

La cantine reste fermée et les horaires d'ouverture de la garderie diminués.

**Mercredi 19 Août 2020** : Réouverture « en drive » de la bibliothèque municipale

**Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2020** : Nouveau protocole sanitaire émis par le Ministère de l'Education nationale pour la rentrée scolaire 2020-2021, qui assouplit les règles sanitaires à observer en ne rendant plus obligatoire la limitation du brassage des élèves et la distanciation physique.

Rentrée pour toutes les classes. La cantine et la garderie sont ouvertes aux heures habituelles.

**Samedi 19 septembre 2020** : Réouverture « en drive » de la ludothèque municipale.

**Samedi 24 octobre 2020** : Couvre-feu et port du masque obligatoire sur l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine.

**Vendredi 30 octobre 2020** : Début du deuxième confinement de la population.

Fermeture de la bibliothèque et de la ludothèque.

**Lundi 2 novembre 2020** : Nouveau protocole sanitaire émis par le Ministère de l'Education nationale :

Accueil de toutes les classes.

Cette rentrée des classes s'est faite dans le respect des principes généraux du protocole sanitaire suivant :

Maintien de la distanciation physique :

- Un mètre latéralement si possible entre chaque élève dans la classe.
- Récréations par classe, dans des espaces délimités, sans distanciation imposée.

Application des gestes barrières :

- Port du masque obligatoire pour tous les élémentaires

Limitation au maximum du brassage des élèves

- Chaque élève a sa classe habituelle et restera dans cette même classe, à la même place.
- Un seul enseignant et agent communal par classe.
- Une entrée différente par classe : des panneaux indicateurs sont installés tout autour de l'école.

Nettoyage et désinfection des locaux et matériels :

- Nettoyage et désinfection des classes (tables, chaises, points de contact) chaque midi et chaque soir, par les agents communaux.

La cantine est fermée et les horaires d'ouverture de garderie sont diminués puis rétablis le 12 novembre 2020, après le recrutement pour une durée déterminée d'un nouvel agent de ménage.

La gestion de la crise sanitaire et le respect des mesures gouvernementales représentent un coût pour la collectivité de 28 000 € pour l'année 2020 (commandes de produits d'entretien et matériel de protection, charges de personnel, pertes de recettes : cantine, garderie, foyer communal...).

La gestion de la crise sanitaire au niveau communal a été possible grâce à la présence et l'investissement des élus du CCAS, des agents communaux et des agents de l'éducation nationale.



PanneauPocket,  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Restez  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ



## Ecole

### La répartition de l'équipe

**Ecole maternelle, rue de la Tannerie – 02.99.39.50.02**

*TPS/PS*: Amélie Pilorge - *ATSEM* : Alexandra Evard

*MS/GS* : Julie Miller - *ATSEM* : Nathalie Carré-Guillaume

**Ecole élémentaire, 2 rue Armand Royer – 02.99.39.53.74**

*CP/CE1* : Gaëlle Mortier

*CE2/CM1*: Floriane Le Sage

*CM1/CM2* : Aurélie Godefroy et Ambre Le Serrec (le jeudi)

**Direction** : Aurélie Godefroy

**02 99 39 53 74 – [ecole.0350678x@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0350678x@ac-rennes.fr)**

<http://www.ecole-primaire-vieux-vy-sur-couesnon.ac-rennes.fr/>

*Contact parents d'élèves* : Linda BONNIARD : [conseilecolevieuxvy@gmail.com](mailto:conseilecolevieuxvy@gmail.com)

*Contact association « L'A.P.E. »* : Angélique MOMPLE : [ape.vieuxvy@yahoo.fr](mailto:ape.vieuxvy@yahoo.fr)

L'école fonctionne donc sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Elle est actuellement composée de cinq classes et accueille 130 élèves de la Toute Petite Section (enfants âgés de 2 ans) au CM2.

Notre établissement est rattaché à l'Inspection de l'Education Nationale « Circonscription de Combourg » et au collège « Amand Brionne » à Saint Aubin d'Aubigné.

### Horaires de l'école

Ecole maternelle (*TPS-PS/MS-GS*) :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45-12h00 / 13h35-16h20

Ecole élémentaire (*CP-CE1/CE2-CM1/CM1-CM2*) :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h35-12h05 / 13h45-16h15

### Projet d'école

Notre projet d'école s'appuie sur deux axes :

- Développer les conditions pour apprendre et vivre ensemble,
- Enrichir et développer la maîtrise du langage écrit.

et trois parcours :

- un parcours artistique et culturel,
- un parcours citoyen,
- et un volet numérique.

Afin d'atteindre ces objectifs, plusieurs stratégies sont mises en œuvre de la maternelle au CM2.

### La liaison GS-CP

La liaison GS/CP s'exprime à traverses diverses actions :

- des actions ponctuelles : visites des élèves de GS en CP, goûters en commun...
- des actions sur le long terme qui portent le plus souvent sur la maîtrise de la langue : écriture d'une règle de jeu...



Il est nécessaire de faciliter la continuité GS/CP en aménageant les ruptures qui peuvent être à l'origine de certaines difficultés d'apprentissage. Cette liaison se situe dans une action de prévention. Elle permet de rassurer à la fois les élèves et les parents.

## **La liaison CM2-6ème**

Chaque année ont lieu des Portes Ouvertes au collège « Amand Brionne » de Saint-Aubin d'Aubigné. Celles-ci se déroulent le plus souvent un samedi matin en mai-juin. Lors de cette manifestation, le collège accueille les élèves et leurs parents ; des fiches de préinscription sont alors à leur disposition au secrétariat du collège.



En fin d'année, une journée au collège est prévue sur le temps de classe, avec l'enseignante de la classe. Un défi lecture autour d'une quinzaine d'ouvrages associant des élèves de 6<sup>ème</sup> et les CM2 est alors organisé.

## **Les activités pédagogiques complémentaires**

Elles ont lieu en dehors du temps scolaire, sur le temps méridien pour les élèves de l'école maternelle et le mardi de 16h15 à 17h15 pour les élèves de l'école élémentaire. Les activités proposées sont basées sur le principe de l'adhésion de l'élève et sur l'autorisation des parents. Pour l'école élémentaire, elles concernent des élèves en situation fragilisée ou des élèves ayant besoin d'une aide ponctuelle. Ces aides permettent, dans un contexte différent, de leur donner un temps supplémentaire dans la maîtrise des compétences attendues dans certains domaines d'activités.

## **Les stages de réussite**

Depuis 2008, les élèves en difficulté peuvent suivre des stages de réussite. Ces stages gratuits sont proposés pendant les vacances scolaires : une semaine au printemps et la dernière semaine des vacances d'été. Ces stages durent cinq jours, à raison de 3 heures d'enseignement quotidien. Ils permettent une remise à niveau dans les matières fondamentales : français et mathématiques. Des groupes de quatre ou cinq élèves sont constitués. Ces stages sont encadrés par les enseignants volontaires de l'école.

## **L'équipement informatique**

L'école reste bien équipée avec de nombreux ordinateurs portables et un accès haut débit à Internet. En effet, la municipalité renouvelle progressivement le parc informatique de l'école, en veillant à l'adapter aux pratiques actuelles. Nous sommes ainsi dotés d'une classe mobile composée de sept ordinateurs portables, de 10 tablettes pédagogiques ainsi que de trois TNI (Tableaux Numériques Interactifs) installés récemment dans les classes de l'école élémentaire.

La municipalité de Vieux-Vy-sur-Couesnon a en effet investi l'année dernière 15 00 euros dans ce nouvel équipement numérique.

## **Pourquoi un TNI ?**

Depuis quelques années, il y a une réelle volonté de l'Etat d'introduire le numérique à l'école.

La progression des TNI dans les écoles en France s'est accélérée avec le « plan de développement des usages numériques à l'École » présenté par Luc Châtel à la fin de l'année 2010, afin d'élargir la possibilité d'enseigner et d'améliorer la personnalisation et le suivi des élèves.

Beaucoup de conseils Généraux et Régionaux ont mis en œuvre des plans d'équipement dans leurs dépenses pour répondre au plan numérique de Luc Châtel.

En 2015, François Hollande a mis en œuvre un plan numérique et a annoncé qu'un milliard d'euros serait consacré à celui-ci sur 3 ans. Il souhaitait équiper toutes les écoles, collèges et lycées d'outils numériques dont les TNI et mettre en place un programme de formation au numérique pour tous les enseignants et personnels de l'Éducation.

Malgré ces démarches, la France est encore loin des plans de déploiement de d'autres pays comme le Royaume-Uni. En Grande-Bretagne, 98% des établissements du secondaire sont équipés de TBI et 100% pour les écoles primaires.

## **Qu'est-ce qu'un TNI ?**

Le tableau numérique interactif se présente sous la forme d'un tableau blanc classique, mais il fonctionne en association avec un ordinateur et un vidéoprojecteur pour proposer une multitude de fonctionnalités.

Des systèmes permettent en effet de projeter l'écran de l'ordinateur sur une surface à l'aide d'un vidéo-projecteur et ainsi d'agir sur cette surface à l'aide de la souris de l'ordinateur, d'un stylet ou avec un doigt.

## **Quels sont les avantages du TNI ?**

Le tableau numérique interactif apporte beaucoup d'avantages dans une salle de classe autant pour les élèves que pour l'enseignant.

Pour l'enseignant, le TNI va lui permettre de :

- Faciliter le travail collectif
- Animer le cours en important des fichiers multimédias
- Effectuer des manipulations en grand
- Mutualiser les informations sur un support commun
- Sauvegarder les cours et pouvoir les reprendre : le professeur peut enregistrer son travail et projeter le cours le lendemain en reprenant à l'endroit où il s'est arrêté.

Pour les élèves, le TNI va :

- Faciliter l'apprentissage, la concentration et la mémorisation
- Susciter leur curiosité avec des exemples réels et animés : les élèves peuvent aller au tableau et interagir en utilisant le stylet.
- Permettre aux élèves de se familiariser au numérique. En effet, les instructions officielles des programmes de 2016 insistent sur la place du numérique à l'école.

## **Le conseil d'école et les représentants de parents d'élèves**

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Chaque année, un parent est élu pour représenter l'ensemble des parents d'une classe. Ces représentants sont réunis lors du conseil d'école qui se déroule une fois par trimestre. Ils y exposent les problèmes liés à la vie de l'école (restauration scolaire, garderie...). Ils ont également un rôle de relais entre les parents et l'équipe enseignante.

## **L'association « L'A.P.E. »**

Afin d'aider à réaliser nos projets, nous avons le soutien d'une association de parents d'élèves : «L'A.P.E.». Cette association regroupe des parents bénévoles et organise différentes manifestations au cours de l'année : fête de l'école en juin, repas ...

Tous les bénéfices servent au financement des sorties de fin d'année, à l'achat de matériel pédagogique et également à faire diminuer le montant des classes de découverte pour chaque famille.

## **Quelques projets**

### ***Orchestre de Bretagne***

Les élèves de CM1 et de CM2 assisteront à un concert organisé par l'Orchestre de Bretagne au Couvent des Jacobins, le vendredi 9 avril 2021. Ce concert est intitulé « Inspiration japonaise ».

### ***Piscine***

Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 se rendent à la piscine de Liffré tous les mardis jusqu'aux vacances de Noël.

En septembre-octobre, les élèves de CM1-CM2 ont pratiqué quelques séances d'athlétisme sur le stade de Guipel. Ils ont été encadrés par un éducateur sportif de l'Office des Sports de Saint-Aubin d'Aubigné.

### ***Escrime***

Les élèves de CE1 et de CE2 s'initieront en novembre-décembre à l'escrime en présence d'un maître d'Armes du Cercle d'Escrime du Pays de Fougères.

### ***D'autres projets, toutes classes confondues...***

Intervention de la Ligue contre le Cancer, tournoi sportif à Sens-de-Bretagne, visite du collège Amand Brionne à Saint-Aubin d'Aubigné, élections des délégués de classe du CP au CM2, correspondance scolaire et accueil des correspondants, petits déjeuners équilibrés, spectacle jeunes enfants au centre culturel de Liffré, sortie dans la baie du Mont Saint-Michel, accueil à la bibliothèque ...

## **Rentrée 2021**

Afin de préparer la rentrée dans les meilleures conditions, nous invitons les parents qui désirent inscrire leurs enfants à l'école, à se faire connaître dès maintenant.

Portes ouvertes prévues le samedi 17 avril 2021 au matin selon le contexte sanitaire.

## Bar - Restaurant

Le bar-restaurant de la commune était un endroit inter-générationnel du centre-bourg permettant la rencontre entre administrés et offrant plusieurs services de proximité (bar, restaurant, point poste).

Situé au milieu du bourg, face à l'église, il était le lieu de vie principal de la commune.

Après sa fermeture et sa mise en vente en 2014, en l'absence de repreneur, et suite à la fermeture de la boulangerie, le Conseil Municipal, par délibération du 27 juin 2019, a décidé de l'acquérir pour un montant de 125 000 € afin de préserver un service de proximité en ayant la maîtrise des services proposés ; se gardant la possibilité d'étudier les candidatures en partenariat avec « l'association 1000 cafés » et favorisant la pérennité de son dernier commerce alimentaire.

Dans une démarche sociale, la commune pourra proposer à la location le logement situé à l'étage, pour des particuliers à faibles revenus, à un prix modéré. En effet, le conseil municipal du 17 septembre 2020 a décidé de fixer le montant du loyer de ce logement à 200 €.

Le logement peut également être attribué au futur gérant du commerce, lui permettant de s'installer sur son lieu de travail s'il le souhaite.

La commune a également décidé de soutenir au mieux la nouvelle gérance par un loyer de la partie commerciale modéré pour la première année, pour assurer le démarrage de l'activité, et l'ensemble des charges d'exploitation, réévaluable après 6 mois d'ouverture en fonction de l'activité. En effet, le conseil municipal du 17 septembre 2020 a décidé de fixer le montant du loyer de la partie commerciale à 200 €.

Avant de proposer ce commerce à la gérance, des travaux sont à réaliser, afin de rafraîchir, réagencer, et mettre aux normes d'accessibilité le rez-de-chaussée et de rénover et moderniser l'appartement situé à l'étage. Le coût estimatif de ces travaux est de 143 000 € HT.

Pour l'ensemble de cette opération, la commune bénéficie d'un fonds de concours de la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné d'un montant de 59 436 € ainsi qu'une subvention du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine d'un montant de 35 000 €.

Une partie du rez-de-chaussée comprendra donc la salle de restaurant et son bar qui même s'ils sont toujours fonctionnels, seront modernisés, l'autre partie sera constituée de l'épicerie, de la cuisine et des sanitaires qui concentreront le principal des travaux de rénovation et de réagencement.



L'appartement sera modernisé (peinture, luminaires, prises électriques...). Les fenêtres seront changées et remplacées par du double vitrage afin d'améliorer l'isolation et réduire la consommation d'énergie.

La création d'un multiservices (bar, restaurant, point poste, épicerie, dépôt de pain) permettra donc de renforcer la centralité du bourg historique par une densification des espaces centraux, et d'offrir un lieu d'échange multigénérationnel en même temps que différents services de proximité pour les habitants de Vieux-Vy-sur-Couesnon.



## Les travaux effectués ou en cours

Dans le cadre du programme annuel de voirie, des travaux de réfection ont été réalisés sur la route située entre Moussiaux et Le Haut Richerel pour un montant de 23 956.55 € HT.



Commencés mi-octobre, les travaux de changement de conduite principale du réseau d'eau potable se déroulent en ce moment, rue Jean Lizé et sur la RD 97, depuis la sortie du bourg sur la route en direction de Gahard. Le coût des travaux intégralement pris en charge par le Syndicat Intercommunal des eaux de la vallée du Couesnon est estimé à 400 000 €.



La collectivité a fait l'acquisition d'une désherbeuse pour un montant de 8 800 € HT et d'une balayeuse pour un montant de 9 832.88 € HT ce qui permet d'entretenir le bourg de manière plus rapide et efficace mais aussi d'améliorer les conditions de travail des agents techniques communaux en atténuant la pénibilité des tâches de débroussaillage. Ce système de projection d'eau bouillante permet d'éliminer les mauvaises herbes sans utiliser de produits phytosanitaires.



## La Bibliothèque

L'année 2020 n'a été facile pour personne et a remis l'organisation de beaucoup de choses en question. La bibliothèque n'y a pas échappé, et après une fermeture au public de plusieurs mois, elle a enfin pu réouvrir le 19 août avec toutes les précautions nécessaires, avant d'être fermée une nouvelle fois le 30 octobre.

Entre ces deux fermetures le système de « drive » a été privilégié, avec mise en quarantaine des livres rendus. Il a permis de conserver le bénéfice des emprunts et des retours, même si on ne peut pas entrer physiquement dans la bibliothèque. L'accès aux rayonnages était toujours possible, mais s'est fait de façon virtuelle via le site de la bibliothèque.

**Catalogue en ligne: <http://bibliotheque.vieux-vy-sur-couesnon.fr>**

Et malgré la frustration d'être si près des livres sans pouvoir les toucher, les lecteurs ont été là, grands et petits.

C'est pourquoi nous n'avons qu'un mot à dire : MERCI !

Merci aux lecteurs d'être revenus même si vous ne pouviez pas entrer.

Merci aux lecteurs d'être curieux et d'avoir visité le catalogue en ligne de la bibliothèque.

Merci aux lecteurs de se laisser guider dans leurs choix bien plus que d'habitude.

Merci aux enfants de continuer à aimer lire même si c'est seulement à la maison.

Merci à ceux qui patientent en attendant des temps meilleurs.

Merci à tous de continuer à faire vivre ce lieu.

Les animations qui n'ont pas pu avoir lieu en octobre 2020 seront reportées en 2021.

Les projets d'animation pour 2021 (sous réserve des contraintes sanitaires) sont :

Du 13 janvier au 15 février :

**Exposition sur les déchets** avec des ateliers thématiques.



20 mars au 30 avril :

**Animation de découverte avec la malle Balbu-Ciné** qui permet d'expérimenter les premières tentatives d'animation des images. Elle se présente comme un cabinet de curiosités. Son contenu vise à l'interaction, c'est une chronologie à toucher. Dix objets emblématiques ont été sélectionnés pour représenter l'avancée historique vers le cinéma.

Cette animation est proposée en priorité aux écoles.

En mai et juin :

## **Animation avec la malle-jeu des ABÉCÉDaires**

Cette malle-jeu propose d'explorer les vingt albums de la collection "Abécédaire", parus aux éditions de l'Edune ; chacun de ces albums étant consacré à une ou deux lettres de l'alphabet. Conçue sous la forme d'un meuble bois à tiroirs, facilement déplaçable, elle contient cinq jeux réalisés à partir des abécédaires, qui font appel aux dons de déduction, de réflexion et de création de tout un chacun.

Cette animation est proposée en priorité aux écoles.

Vacances de la Toussaint : **ANIMATIONS SPECIALES "Enquêtes policières"**

### **\* Duo livre/DVD pour adultes**

Les classiques de la littérature policière adaptés au cinéma : pour voir ou revoir Humphrey Bogart sous la caméra de John Huston dans le "Faucon maltais", se replonger dans l'univers d'Alfred Hitchcock.

### **\* Petites Mines de Polars pour enfants**

Pour les enquêteurs en herbe, des romans et albums policiers sélectionnés et 5 jeux de société pour augmenter le plaisir !

\* **Escape game « Panique à la bibliothèque »** pour 10 enquêteurs adultes

\* **Escape game** pour enfants



## *La Ludothèque*

La ludothèque municipale de Vieux-Vy est ouverte à tous les amateurs de jeux, grands ou petits, dans la salle des associations, à côté de la bibliothèque. Elle propose une sélection de 200 jeux de société à partir de 2 ans. Vous pouvez venir jouer sur place gratuitement ou emprunter un jeu, pour deux semaines. Ouverture de 10h30 à 12h30 (1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois).

Pour prolonger ces moments, venez nous rejoindre pendant les petites vacances. C'est le moment de venir jouer en famille, ou avec les copains ! L'animatrice sur place vous aidera à vous familiariser avec tous les jeux qui vous intéressent.

Ouverture de 14h30 à 16h30 le 1<sup>er</sup> mardi des vacances.

COVID-19 : En septembre, l'emprunt et le retour, se faisait en drive, l'entrée dans la salle n'était pas possible. Pour ne pas attendre dehors, il fallait échelonner l'horaire de vos visites, et préparer vos emprunts sur le site web (<https://huit.re/Ludo-VieuxVy>).

Cette année, parmi les nouveautés, vous pourrez :

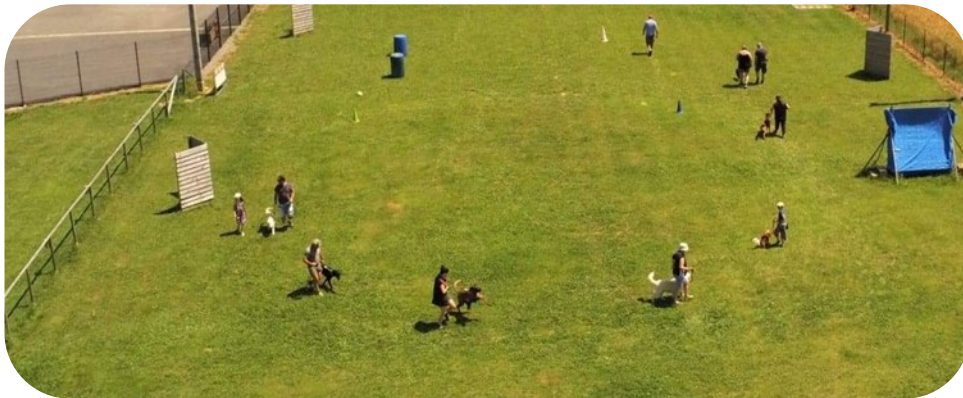
- Pratiquer la transmission de pensée avec l'étonnant « **The Mind** » (As d'or 2019),
- Jouer le système de santé aux dés, avec « **Dice Hospital** » et « **Pandémie : Le remède** »,
- Pratiquer le tourisme étranger et agrandir un commerce de tapis, avec « **Marrakesh** »,
- Faire un escape game avec « **Unlock! escape adventures** »,
- Et bien d'autres encore (Time's up, Kingdomino, Roulapik...).

Et pour les passionnés qui aiment transmettre, rejoignez notre équipe pour faire vivre cette ludothèque :

**Nous recherchons des volontaires, pour accompagner les joueuses et joueurs pendant la séance des vacances, ou proposer des soirées jeux. N'hésitez pas !**

# Vieux-Vy Sport Canin

L'association « Vieux-Vy Sport Canin » a ouvert ses portes début avril 2017, créée par une poignée de compétiteurs en « Pistage Français » et en « Ring Français ». Elle compte aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents dont une douzaine de compétiteurs qui sont aussi les éducateurs canins et une quarantaine d'adhérents qui y viennent pour apprendre à éduquer leur chien. Les cours d'éducation sont assurés le samedi de 14 à 15 heures.



Juste avant le confinement le club a organisé son premier concours de Pistage Français et ce concours était le championnat régional. 33 équipes maître-chien sont venus de toute la Bretagne se départager sur des terres agricoles mises à dispositions par des agriculteurs de Vieux-Vy et de Sens (environ 120 Ha). Une trentaine de bénévoles a œuvré tout le week-end pour que ce concours soit une réussite.

Le club de Vieux-Vy était représenté par 4 équipes et l'une d'entre elles a été sacrée vice-championne.



Pendant le confinement toutes les activités du club ont été stoppées. Depuis elles ont repris mais le calendrier des compétitions a été considérablement perturbé.

En 2021, le club organisera deux compétitions si les conditions sanitaires le permettent. Un concours de pistage en février et le championnat de Bretagne de ring en octobre.

# Entente Sens / Vieux-Vy / Gahard Section Seniors

### Présentation du bureau de l'ESVVG de la saison 2020-2021 :

**Président :** Antoine NOEL

**Secrétaire général :** Delphine DARTAIS

**Trésorier :** Chrystelle FAVREL

**Trésorier adjoint :** Stéphane AVENEAU

**Secrétaire adjoint :** Karine BOUFFORT

Nos équipes sont encadrées par nos coaches bénévoles. Les U8-9 sont encadrés par Kévin MOY et Arnaud MAIGNE, les U10-11 sont gérés par Sébastien PEROUSEL et son équipe, Cédric THUAU, Sébastien GILET, Laurent GICQUEL et Cyrille SAUNIER. Emile ESNAULT, Mickael CARRE et Gaël LUCAS LE FLOCH s'occupent des U12-13. Une entente avec les clubs de l'USMFSM et l'A.S Tremblay-Chauvigné a été établie pour les U14, avec, comme référent Cyril HABERT. En ce qui concerne les U16-17 ils sont encadrés par Lucas BARBIER, Sylvain DERBREE et Stéphane BODIN.

Pour finir, Léo LECOQ et Pierre PRUNIER encadrent notre équipe seniors en D3. Daniel RAULT et Jean-François BARBIER s'occupent de notre équipe seniors de D1.

### Mot du président : Antoine Noël

« Tout d'abord je tiens à remercier tous les bénévoles, membres, parents, joueurs pour l'implication et le temps qu'ils donnent au club ; ceci ne pourrait pas fonctionner sans eux. Nous avons de merveilleux encadrants qui s'occupent de nos jeunes, cela se voit car à chaque rassemblement que ce soit entraînement ou match, nos jeunes répondent présents tant dans le nombre que dans l'envie de retrouver leurs coaches, leurs copains et surtout le ballon rond. Nous venons de vivre deux saisons incroyables avec 2 montées consécutives pour l'équipe fanion et une montée en district 3 pour notre équipe réserve. J'espère que cette dynamique d'un club soudé et uni va perdurer car au delà d'être un club nous sommes une famille. Pour finir je tenais à remercier tous les supporters que l'on peut voir au bord des terrains dans toutes les catégories, que ce soit à domicile comme à l'extérieur, cela fait un bien fou pour nos joueurs de se sentir soutenu comme cela. MERCI »





## **SMICTOM VALCOBREIZH : convergence du service de collecte dès 2021**

**Fin octobre, le comité syndical du SMICTOM VALCOBREIZH a validé une nouvelle organisation visant à faire converger dès 2021 le service de collecte sur l'ensemble de son territoire.**

Le SMICTOM des Forêts et le SMICTOM d'Ille-et-Rance ont fusionné au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour donner naissance au SMICTOM VALCOBREIZH. Depuis leur rapprochement en 2015, le SMICTOM des Forêts et le SMICTOM d'Ille-et-Rance ont entrepris de faire converger l'ensemble de leurs fonctionnements, de leurs services et, partiellement, de leurs redevances. Des services unifiés ont été créés (accueil-redevance, collecte, prévention,...), des groupements de commandes effectués pour des fournitures et des marchés de prestations communs au SMICTOM des Forêts et au SMICTOM d'Ille et Rance (tri sélectif, traitement des OM, fourniture de sacs jaunes...).

Cependant, d'un ancien SMICTOM à l'autre, des différences demeurent au niveau de la collecte sélective (fréquence différente), des consignes de tri (plus restrictives sur le territoire de l'ancien SMICTOM d'Ille-et-Rance) ou des redevances (mode de calcul, tarifs).

### **Extension des consignes de tri et conteneurisation des collectes de tri sélectif**

Le SMICTOM VALCOBREIZH a validé, lors de son dernier comité syndical, la stratégie visant les gommer au cours des prochains mois. Cette convergence, qui va impacter les habitants du territoire, se traduit par l'organisation suivante :

- Maintien de la collecte d'ordures ménagères hebdomadaire dans les mêmes conditions sur l'ensemble du territoire.
- Passage à une collecte tous les 15 jours (C 0,5) du tri sélectif et extension des consignes de tri pour l'ensemble du territoire.
- Suppression des sacs jaunes au profit de bacs jaunes pour la collecte du tri sélectif.

Cette nouvelle organisation se mettra en place progressivement au cours de l'année 2021.

Au-delà de ces aspects impactant les habitants du territoire, cette nouvelle organisation permettra de respecter les recommandations de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) sur les conditions de travail des agents de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif.

Le calendrier précisant la mise en place de cette nouvelle organisation sera divulgué début 2021.

**Communauté de Communes du  
Val d'Ille–Aubigné**  
Téléphone : 02.99.69.86.86

## Ecoles

### Elémentaire :

**Adresse postale :** 2 Impasse Amand Royer

35490 Vieux-Vy-Sur-Couesnon

**Téléphone :** 02.99.39.53.74 (Directrice Madame GODEFROY Aurélie - décharge le jeudi)

**Mail :** ecole.0350678x@ac-rennes.fr

### Maternelle :

**Adresse postale :** Rue Yvonnick Laurent

35490 Vieux-Vy-Sur-Couesnon

**Téléphone :** 02.99.39.50.02

**Site Web :** <https://www.ecole-primaire-vieux-vy-sur-couesnon.ac-rennes.fr/>



## Bibliothèque

**Adresse Postale :** Rue Yvonnick Laurent

35490 VIEUX-VY-SUR-COUESNON

**Horaires d'ouverture :**

Mercredi : 15h00 à 17h00, Vendredi : 15h30 à 18h30, Samedi : 10h30 à 12h30

**Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires :**

Mercredi : 15h00 à 17h00, Samedi : 10h30 à 12h30

**Contact :** 02.99.39.63.93 ou [biblio.vieuxvy@gmail.com](mailto:biblio.vieuxvy@gmail.com)



**Le recensement citoyen c'est obligatoire !  
Alors si vous avez 16 ans venez vite en Mairie  
vous faire recenser.**

**COVID-19**

# **CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**



**Se laver  
très régulièrement  
les mains**



**Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter**



**Saluer  
sans se serrer la main,  
éviter les embrassades**

**Vous avez des questions sur le coronavirus ?**



**GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)